L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 DECEMBRE 1860. — G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 18 DECEMBRE.

Abonnés à la Semaine.

Nos porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

☞ Voir la seconde page, pour :
Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial.
Le Marché aux Bestiaux.
Le Mouvement du Port.
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger, 45 et 47 Vieille Levée—Joyaux, soieries, meubles, marchandises sèches. Aussi—Marchandises avariées.

Par le Shérif, à 10 heures et demie, rue Jefferson No 23—Un lot de fournitures et de meubles, fournitures pour bureaux, livres, &c.

PROJETS ET PROPOS.

Les Etats-Unis subissent en ce moment une des plus rudes épreuves qu'aient produites leur système de self-government. Ce qui se passe à Washington dans les sphères officielles rend évidente pour nous l'impuissance de l'action gouvernementale sur le mouvement révolutionnaire qui grandit chaque jour dans le Sud. Le Président n'a pu que donner de stériles conseils aux deux sections de l'Union et suggérer timidement au Congrès l'emploi d'un remède conventionnel, sans espoir de le voir adopter. Dans le Congrès, nous voyons les partis extrêmes se mesurer des yeux, laisser échapper quelques paroles menaçantes et les gens modérés chercher à étouffer la discussion de crainte qu'elle ne fournisse encore des aliments à la discorde. Les grands pouvoirs de l'Etat sont désarmés devant le flot populaire du Sud, et l'autorité fédérale semble prête à fléchir devant la souveraineté particulière d'un Etat.

Le temps se passe cependant sans amener d'autres événements que la rupture du cabinet et des projets de compromis avortés. Les hommes du Sud ne peuvent pas plus s'accorder sur la séparation que les hommes du Nord sur les concessions à offrir pour préserver l'Union. Ecoutons les échos qui nous parviennent de Washington et cherchons à saisir dans ces bruits confus, et ces commérages contradictoires le sens de l'énigme.

Un correspondant écrit à la date du 11 courant à un journal de Cincinnati: "J'apprends que tous les sénateurs du Sud, à l'exception de M. Pearce du Maryland, ont, réunis en caucus, été d'avis que les Etats cotonniers se retirent avant l'inauguration de M. Lincoln, mais de façon à ne pas amener de collision immédiate avec le gouvernement général. Le plan arrêté dans le but d'éviter ce déplorable résultat consiste à faire retirer paisiblement les Etats cotonniers de l'Union, en laissant derrière eux les Etats frontières pour servir de médiateurs entre eux et le gouvernement. En même temps, les Etats séparés laisseront percevoir les revenus et opérer le service des postes, tout en protestant. Si les Etats frontières ne réussissent pas, dans un délai raisonnable, à obtenir les concessions désirées, alors la séparation sera effectuée dans tous ses effets, et on espère que les Etats frontières se joindront au mouvement." Voilà le plan des hommes du Sud, suivant des renseignements dignes de foi, au dire de l'écrivain.

Un autre correspondant définit ainsi la position des démocrates du Nord-Ouest: "les démocrates du Nord-Ouest ont eu plusieurs conférences sur l'état présent des affaires politiques. Ils adoptent généralement la position prise par MM. McClernand, et Vallandigham dans leurs discours d'hier (le 10), savoir: que le Nord-Ouest dans aucune circonstance ne consentira à être séparé du Golfe du Mexique et de la Nouvelle-Orléans—que le gouvernement, quels que soient ses défauts, est d'une valeur inappréciable. L'idée principale de leur plan est un gouvernement central, embrassant les Etats du centre (middle states), de l'Ouest et les Etats frontières; mais c'est encore une idée fort vague et dont la réalisation dépendrait des éventualités. M. Slidell, sénateur de la Louisiane, se prononce ouvertement pour la séparation, mais reconnaît que si elle était sort de l'Union, la libre navigation du Mississipi doit être assurée à tous les Etats de l'Union actuelle."

Enfin on écrit à l'*Express* de New-York à la date du 12:

"Il n'y a pas de baume qui puisse guérir les blessures dont on se plaint de façon à sauver l'Union. La désunion est inévitable. Il n'est pas possible d'établir la concorde entre le Nord et le Sud, à moins de reconstruire l'Union, et on n'a qu'un faible espoir à ce sujet. La Nouvelle-Angleterre est odieuse, et les conservateurs eux-mêmes expriment le désir de la voir rejeter et abandonner à elle-même. La proposition pour une confédération du Centre, laissant la Nouvelle-Angleterre d'un côté, et les Etats cotonniers de l'autre s'arranger séparément, est bien sérieusement discutée et accueillie avec faveur."

Voilà donc à quoi se bornent les éclaircissements que nous pouvons obtenir du siège du gouvernement, où se trouvent réunis les représentants et les sénateurs de toute l'Union—des propos et des projets en l'air! L'administration se disloque et les comités des Chambres n'arrivent à aucune conclusion. Cependant, au Sud, les Etats se préparent à passer de la théorie à la pratique.

C'est hier que la Convention de la Caroline du Sud a ouvert ses séances, et, selon toute probabilité, elle va d'ici à quelques jours commencer l'exécution du plan que nous avons rapporté sur la séparation isolée des Etats, et déclarer la Caroline détachée de l'Union. Qu'aura fait le gouvernement fédéral pour prévenir cette première rupture du pacte qui fait une seule et grande confédération des trente-trois Etats-réunis absolument. Si cette fatale catastrophe est évitée ou retardée on ne le devra qu'à l'initiative d'un mouvement populaire qui vient d'avoir lieu au Nord. M. Fillmore et deux autres commissaires ont été chargés d'inviter la Caroline du Sud à suspendre provisoirement la mise à exécution de ses intentions et plusieurs Etats du Sud ont été lui adresser des demandes analogues, les uns dans l'espoir d'opérer une réconciliation, les autres dans le but d'arriver à une coopération de tous les Etats du Sud.

Le succès de la mission de M. Fillmore est plus que douteux pour nous. Il y a dans la Caroline du Sud une telle unanimité de sentiment en faveur de la séparation, que toutes les promesses de concessions seront impuissantes à arrêter le torrent. Cet Etat n'a jamais eu lui-même à se plaindre des effets des lois de nullification, car il ne perd pour ainsi dire pas d'esclaves fugitifs. Il y a trente ans bientôt qu'il désire la désunion par réciprocité d'antipathie contre les hommes du Nord, et l'élection de Lincoln lui fournit un prétexte qu'il ne laissera pas échapper.

Une fois commencé le mouvement de séparation s'étendra à d'autres Etats. On nous dit qu'alors les Etats frontières restant dans l'Union serviront d'intermédiaires entre l'extrême Sud et le Nord et il semble prometttre que s'ils obtiennent les garanties désirées, les Etats séparés rentreront dans l'Union reconstituée sur de nouvelles bases. C'est là tout simplement un leurre chimérique mis en avant pour entraîner les conservateurs du Sud dans le mouvement de séparation. Les meneurs savent parfaitement qu'une fois la Confédération brisée, nulle puissance au monde n'en ressoudra les liens. Voilà pourquoi ils s'opposent à la réunion d'une convention du Sud et préfèrent l'action isolée des Etats. La sortie de deux ou trois Etats seulement du sein de l'Union entraînera fatalement et sans rémission un démembrement général. Telle est la conséquence inévitable des séparations isolées, et nous croyons utile de la faire ressortir afin que chacun sache à quoi s'en tenir et prenne son parti en connaissance de cause. Nous persistons, quant à nous, à préférer le système de la coopération à tous les points de vue, dans ce que nous croyons être l'intérêt bien entendu du Sud.

RÉACTION DU NORD.—On fait circuler dans le Michigan des pétitions pour demander à la législature le rappel de la loi sur la liberté personnelle, votée en opposition à l'exécution de la loi sur les esclaves fugitifs.

Le *Cleveland Herald* annonce que le grand jury de la cour des Etats-Unis pour le district nord de l'Ohio, a trouvé lieu à poursuite contre le révérend George Gordon, James Hammond, Asbery Parker, Calvin Rowland, Joseph T. Baldwin, E. D. Ashbury et Jonathan McLaren, pour avoir, à Iberia, comté de Morrow, le 30 septembre dernier, fait obstacle au marshal des Etats-Unis, S. W. Gifford, du district sud de l'Ohio, et à ses députés dans l'exercice de leurs fonctions. Il s'agissait de la capture d'un esclave fugitif. Les mêmes individus sont aussi accusés d'assaut sur les propriétaires du nègre et leurs aides dans le but de s'opposer à l'exécution de la loi sur les esclaves fugitifs. Ils sont accusés d'avoir agi en compagnie d'un grand nombre de personnes inconnues au grand jury.

La défaite des républicains dans les élections municipales de plusieurs villes du Massachusetts qu'on croyait à jamais inféodées à l'abolitionnisme, indique la force de la réaction qui s'opère dans le sentiment public au Nord et donne bon espoir aux unionistes de notre région. Puisse cette réaction ne pas venir trop tard!

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir, on donnera *La Part du Diable*, ce charmant opéra d'Auber où Mme Fabre a obtenu un si grand succès. On s'attend avec beaucoup d'activité au *Pardon*, dont la première représentation ne peut tarder.

Le début de Melle ADELINA PATTI a été décidé dans *Lucie de Lammermoor*. Déjà le bureau de location est assiégé de demandes de loges et de stalles. Ceux qui voudraient des bien placés feront bien de se presser, car il sera fort dur pour entendre la jeune et charmante prima-donna.

BAL DE LA SOCIÉTÉ ALSACIENNE.—Nous avons reçu une invitation à assister à un bal que doit donner cette société, samedi prochain au Temple maçonnique rue St-Charles. Nous prions le secrétaire M. Ph. Heurtel d'agréer nos remercîments.

Dépêches Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles de Washington.

New York, 17 déc.—Le correspondant à Washington du *New York Herald*, dans une lettre datée du 16, dit que l'avocat général Black a été nommé secrétaire d'Etat en remplacement du général Cass, et que M. Edwin Stanton de la Pennsylvanie sera nommé avocat-général.

Un messager a été envoyé à Baltimore pour savoir si Reverdy Johnson accepterait une place dans le cabinet.

Résolutions à la séparation.

Washington, 17 déc.—L'opinion accréditée dans les hautes régions est que bien qu'un ou plusieurs Etats puissent commettre des actes déclarés de séparation, cependant s'ils ne sont pas menacés ou molestés, ils reviendront sur leurs pas.

Le président déclare qu'il défendra les forts du pays contre toutes les tentatives ayant pour but de les détruire.

Rapport du Comité des Trente-trois.

Washington, 17 déc.—Le comité des Trente-trois fait peu de progrès dans ses travaux. Le président, M. Corwin de l'Ohio, a rédigé une série de résolutions qui ont obtenu l'approbation de la majorité du comité. En voici la substance:

Engagement du Congrès 1o: de s'opposer à toute tentative d'abolition de l'esclavage dans le District de Colombie.

2o. De s'opposer à toute intervention dans le commerce des esclaves entre les Etats.

3o. De s'opposer à l'abolition de l'esclavage dans les chantiers et les arsenaux fédéraux situés dans les Etats à esclaves.

4o. De favoriser tout amendement ayant pour but de rendre la loi sur les esclaves fugitifs efficace et satisfaisante pour le Sud.

5o. De ne pas faire d'opposition dans le cas où des Etats à esclaves demanderaient leur admission dans l'Union.

6o. De reconnaître le droit de protection des propriétés appartenant aux habitants des territoires et que la non-intervention par le Congrès soit la loi.

La Virginie avec le Sud.

Richmond, 17 déc.—Le sentiment dominant ici est que la désunion ne peut être évitée, et que la Virginie fera cause commune avec le Sud.

Convention de la Caroline du Sud.
Ajournement probable à Charleston.

Colombia, 17 déc.—Un brouillard épais s'étend comme un manteau aujourd'hui sur Colombia, causant un sentiment de tristesse général. La petite vérole fait de grands ravages parmi nos habitants; la panique est intense chez les citoyens et les étrangers.

De grands efforts seront faits aujourd'hui pour ajourner la législature et la convention à Charleston.

Dans le cas d'insuccès, la convention passera probablement une ordonnance de session et s'ajournera ensuite.

Petite vérole à Columbia (S. C.)

Columbia, 17 déc.—Il y a eu 17 cas de petite vérole rapportés dimanche dernier et 7 aujourd'hui. Les symptômes de ce fléau ne sont clairement marqués que dans quelques cas.

La législature de la Caroline du Sud s'est ajournée pour se réunir à Charleston jeudi prochain.

Nouvelles importantes de la Caroline du Sud.

ACTES DE LA CONVENTION DE COLUMBIA
Organisation permanente.

Columbia, S. C., 17 déc.—Il y a eu aujourd'hui quatre ballottages pour le président permanent de la Convention.

Voici le résultat: Gist a reçu 38 voix; Chesnut 17; Orr 32; Jamison 64; il y a eu quelques votes divers.

Au quatrième ballottage, M. Jamison a eu 118 voix; Orr 30; perdus 3.

M. Jamison en prenant le fauteuil a dit qu'il n'était pas assez éloquent pour exprimer ses remercîments pour l'honneur qui lui était fait; qu'il n'était rien de plus glorieux pour lui que présider une Convention qui a une mission semblable et d'apposer sa signature au bas de ses actes. Il a remarqué que la Convention est engagée dans l'accomplissement du devoir le plus important qui puisse être dévolu à l'Etat de la Caroline du Sud et que ce devoir s'accomplira avec l'aide de l'Etre Suprême qu'il implore humblement pour leur Etat bien aimé.

Une résolution a été ensuite présentée pour la réunion de la convention à Charleston, le lendemain à 4 heures de l'après-midi. Il y a eu un léger débat. M. Mile fait appel à la convention, en la priant de ne pas s'ajourner à Charleston, de rester à Columbia en égard à la petite vérole et pour d'autres raisons physiques et morales.

M. Cochrane, d'Abberville, dit qu'il ne consentira jamais à quitter Columbia, sans qu'un ordre de sécession soit passé, et réclame de ses collègues qu'ils conservent toutes les responsabilités de leur position afin d'achever leur œuvre.

M. Keitt a fait observer qu'il était aussi ardemment dévoué à la sécession que tout autre et qu'il était décidé à rester à la Convention jusqu'à l'achèvement de l'œuvre et recommande l'ajournement immédiat à Charleston. Il ne consentira jamais à précipiter les actes de la Convention et avertit qu'aucune ordonnance ne sera votée avec son consentement si elle n'a été sérieusement examinée et discutée de tous points. L'orateur ajoute que nous sommes engagés dans des devoirs patriotiques et demande que les membres restent dans un endroit où ils puissent traiter les sujets importants qui leur sont dévolus sans être troublés par un fléau effrayant puisque la nécessité ne l'exige pas. Plusieurs autres ont pris part à la discussion pour et contre. La motion pour l'ajournement à Charleston a enfin prévalu.

Une résolution a été adoptée invitant les commissaires de l'Alabama et du Mississippi à s'asseoir dans la Chambre. Le même honneur a été proposé pour l'honorable Howell Cobb. Plusieurs membres s'y sont opposés et tout en complimentant M. Cobb ont fait valoir qu'il n'était pas commissaire accrédité.

Installation du Gouverneur de la Caroline du Sud.

La cérémonie de l'installation du gouverneur avait attiré une foule immense. Dans son discours le gouverneur Pickens a professé des sentiments fermement sécessionistes. Il a été chaleureusement applaudi.

MM. Howell Cobb, Elmore et Hooker, commissaires de l'Alabama et du Missisipi, se trouvaient à côté du gouverneur Pickens sur la plate-forme.

Chambre.

Washington, 17 déc.—Motion a été faite dans la Chambre pour le rappel de toutes les lois d'Etat qui sont contraires à la Constitution et aux lois du Congrès. Le vote a été de 51 contre 14.

M. John Cochrane, de New-York, a présenté une résolution à l'effet d'empêcher le Congrès ou une législature territoriale d'annuler le droit de propriété dans les territoires.

Un bill a été proposé par M. Adams, du Kentucky, pour l'infliction d'un châtiment à ceux qui tenteraient de s'opposer à l'exécution de la loi sur les esclaves fugitifs et pour une rétribution au propriétaire d'une somme double de la valeur de l'esclave fugitif.

Sénat.

M. Clark a déposé dans le Sénat une résolution pour faire une enquête sur les forts Moultrie et Sampter et sur l'Arsenal de Charleston.

Opinion du sénateur Fitch sur la coercion.

On dit que le sénateur Fitch, de l'Indiana, prépare un discours dans lequel il appuiera fortement pour la coercion.

Le Président Buchanan auteur de la crise actuelle.

Dans son discours d'aujourd'hui, le sénateur Slidell accuse le Président Buchanan d'être sottement la cause de la crise et des troubles actuels.

Meeting de la délégation de New York.

Washington, 17 déc.—M. Reynolds a présenté au meeting de la délégation de New York une résolution affirmant que l'Union doit être et sera préservée.

Les délégations de la Pennsylvanie et de l'Ohio se réuniront demain.

Le sénateur Douglas et la coercion.

M. Douglas affirme qu'il ne prononcera pas de discours en faveur de la coercion.

Les républicains et la coercion.

Le correspondant à Washington du New-York Times assure que le sénateur Crittenden dit qu'il ne peut prévoir aucun compromis ou concession de la part des chefs républicains, et que si des garanties immédiates ne sont données, le Kentucky s'alliera avec le Sud.

Convention du Texas.

Washington, 17 déc.—Une lettre du gouverneur Houston dit qu'il ait consenti à la convocation de la législature en session extra, mais engage à une convention des Etats du Sud.

Le Yankee Doodle remplacé par la Marseillaise.

Mobile, 17 déc.—Le Yankee Doodle a été sifflé ce soir au théâtre et la Marseillaise applaudie avec fureur.

Dernières nouvelles de la Havane.
Arrivée du steamship Habana.

Passe à l'Outre, 17 déc.—Le steamship de la malle des Etats-Unis *Habana* est arrivé sans nouvelles importantes.

NOUVELLES D'EUROPE
DE 4 JOURS PLUS RÉCENTES.
Arrivée du Bohémian.

St-Jean-de-Terre-Neuve, 17 déc.—Le *Bohemian*, parti de Liverpool le 6 et de Londonderry le 9 au soir, a passé hier au Cap Race en route pour Portland, Maine.

Le *Prince Albert*, venant de New York, était arrivé à Galway. Le *North American*, parti de Portland le 24 novembre, était arrivé à Liverpool, et le *Kangaroo* était aussi arrivé à Liverpool, et le *Bremen* à Cowes en route pour Brême.

Marchés européens.

Liverpool, 6 déc.—Les ventes de coton des trois jours, y compris mercredi 5, se sont élevées à 19,000 balles, dont 2,000 prises par la spéculation et l'exportation. Le marché a fermé lourdement aux cours de la semaine passée.

Les céréales ont baissé légèrement; les provisions sont lourdes, sans changement dans les cours.

Londres, 6 déc.—Les fonds anglais se sont améliorés, les consolidés ont fermé hier à 93 7/8 à 94.

Siége de Gaete.

Le siége de Gaete se continuait avec vigueur, quatre batteries avaient ouvert le feu sur la place.

Nouvelles additionnelles d'Europe.

St-Jean, Terre-Neuve, 17 déc.—Les nouvelles suivantes ont été reçues au Cap-Race par le steamship *Bohemian*, parti de Liverpool le 6 courant.

Nouvelles commerciales.

Liverpool, 7 déc. P. M.—La circulaire des courtiers rapporte que les ventes de coton pour la semaine qui vient de s'écouler, atteignent 49,000 balles, comprenant 3,500 balles prises par les spéculateurs et 2,500 par les exportateurs, et reste au commerce 46,000 balles. Les affaires de la semaine ont subi un commencement une baisse de 1/8d à cause de la panique américaine, mais elles se sont améliorées à la clôture.

Aujourd'hui, vendredi, les transactions ont été de 8,000 balles: le marché a clos calme aux cours suivants:

Fair Orleans, 7 15/16 d.	Mid. Orleans, 6 7/8 d		
" Mobile, 7 1/4 d.	" Mobile, 6 13/16 d		
" Upland, 7 1/4 d.	" Upland, 6 3/4 d		

Le stock de coton dans le port de Liverpool, s'élève à 569,000 balles, dont 350,000 de production américaine.

Marché aux céréales de Liverpool.—Liverpool, 7 déc.—MM. Richardson, Spence & Co, et autres, rapportent que les affaires de la semaine ont été calmes avec des prix stationnaires.

Marché aux provisions de Liverpool.—Liverpool, 7 déc.—MM. Wakefield, Nash & Co, cotent les provisions calmes à la fermeture.

Londres, 7 décembre.—Les fonds anglais n'ont pas varié depuis mardi dernier. Le marché monétaire est aux mêmes cours.

Espèces pour l'Amérique.—On croit que le steamship *Persia*, qui a quitté Liverpool le 8 courant, a embarqué en plein 260,000 £.

Faillite importante à Baltimore.

Baltimore, 17 déc.—MM. Kirland, Chase & Co, les plus grands expéditeurs de Baltimore, ont suspendu aujourd'hui. Les engagements de cette maison s'élèvent à un million de piastres. Cette suspension a causé une baisse dans le sucre et le café.

Marchés de New-York.—New-York, 17 déc. Le marché au coton a clos ferme. Ventes de 1,500 balles à 10 1/4 à 10 1/2 pour le middling. $4 50 à $4 65 pour superfine d'Etat 6500 barils de farine; $5 25 à 5 50, les ventes sont de 73 mille boisseaux. Porc, lourd à $10 le baril pour mess. Graisse stationnaire; 225 barils vendus à 9 1/2 à 10 3/4 la livre.

Marché de Cincinnati.—Cincinnati, 17 déc. —Les ventes de farine du jour ont eu lieu à $4 à $4 25 pour superfine d'Etat. Le marché était lourd à la fermeture. Maïs, stationnaire à 47 à 48c le boisseau. Le mess porc de l'Ouest est coté à $14 50 à 14 75. Graisse au cours de 8 3/4 à 9c la livre.

Rivières.—Louisville, 17 déc. 6 heures P. M.— L'Ohio a baissé doucement ce soir avec 9 pieds 9 pouces d'eau dans le canal.

Passage de bateaux.—Vicksburg, 17 déc.—Le steamboat City of Memphis est passé dimanche à 11 heures A. M. L'Imperial à 11 heures, le J. C. Swon et le Judge Torrence, à midi. Le James Montgomery et le Champion à 8, l'Annibal à 10 et l'Atlantic à 11 heures A. M. aujourd'hui.

EL MIRADOR.—Nous avons reçu le prospectus d'un journal portant ce titre, qui doit être publié en langue espagnole, hebdomadairement, à la Nouvelle-Orléans. Le rédacteur est M. A. B. BACON. Il annonce que son but est de combler une lacune existant dans la presse en fondant un organe pour la population hispano-américaine. Il s'attachera à donner des nouvelles, des pays où l'on parle l'espagnol, et il aura des correspondances de Madrid, de la Havane et du Mexique. Nous souhaitons plein succès à EL MIRADOR.

LA RÉCOLTE À PLAQUEMINES.—On nous écrit de la paroisse Plaquemines:

"L'on attend maintenant à faire ici beaucoup plus de sucre que l'on ne comptait y faire. La récolte pourrait bien s'élever à quinze ou seize mille boucauts.

"Le temps est couvert et froid."

TEXAS.—Nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 15 courant. Le général Houston a harangué un grand meeting à Houston. Le *Galveston Civilian* résume ainsi la substance de son discours.

Le Gén. Houston pense que tous les moyens raisonnables et honorables de conciliation d'après la Constitution doivent être employés avant de détruire le meilleur gouvernement qui ait jamais été donné à l'homme. Il n'est pas d'avis de fuir des dangers qui menacent, mais il est prêt à leur faire face et à soutenir les Etats frontières qui ont été les boulevards de l'esclavage dans les heures de péril, et quand le moment sera venu de frapper avec eux pour nos droits et notre égalité, il ne sera pas retardataire, mais sera prêt à marcher à l'avant garde. Le général a dit qu'il s'était adressé aux gouverneurs de tous les Etats à esclaves, conformément à l'acte de la Législature de 1858, décrétant l'envoi de sept délégués du Texas à une Convention du Sud, et qu'il emploierait son influence officielle pour amener la réunion de cette assemblée le plus tôt possible, et ordonné l'élection des délégués.

Avant de terminer il a demandé à la foule qui l'écoutait si sa conduite était approuvée, et une acclamation universelle lui a répondu que sa politique était ratifiée. Il n'y a pas eu 50 voix pour la négative.

OBJETS D'ART, BIJOUTERIE, ARTICLES DE FANTAISIE.—La maison LION & ANDRÉE à l'encoignure des rues Royale et Bienville, offre aux regards un éblouissant étalage d'objets d'art de tout genre et de bijouterie, propres à être offerts comme étrennes. Tous ces articles ont été établis à des prix extrêmement réduits. On trouvera dans le même magasin un joli choix de fourrures qui seront vendues à tout prix.

E. FAY & MASSON.—Cette maison, qui a dès sa fondation conquis d'emblée les suffrages du public, grâce au bon goût et à l'élégance de son assortiment, vient de réduire ses prix en vue des circonstances critiques où nous sommes placés. Nous croyons devoir appeler l'attention des acheteurs sur les articles de fantaisie de MM. Fay et Masson, 99 et 101, Chartres; on ne saurait rien trouver de plus gracieux pour étrennes.

CHRONIQUE LOCALE.

Gardes d'Orléans.—Un nouveau corps de milice vient de se former sous la dénomination de GARDES D'ORLEANS.

A une assemblée qui a eu lieu hier, les officiers ci-dessous ont été nommés:

1re COMPAGNIE.—Capitaine: Oscar Lebatut; 1er lieutenant: Emile De Buys; 2d lieutenant: Eugène Blais.

2me COMPAGNIE.—Capitaine: Charles Roman, 1er lieutenant: S. R. Martel; 2d lieutenant: F. Moreau.

3me COMPAGNIE.—Capitaine: G. Cruzat; 1er lieutenant: Jules Toyez; 2d lieutenant: Guy Duplantier.

Major: Eliana Augustin; adjudant-major: Charles Mossion.

Dans peu de jours la première compagnie sera prête à entrer dans le bataillon.

Accusation.—Nous apprenons qu'une grave accusation est formulée contre deux habitants de cette ville, MM. Ott et D. Gaudin.

M. Gaudin, nous dit-on, reçut par le navire américain Paquet, cinq caisses de marchandises sucrières; il envoya chercher, jeudi dernier, une acquittée les frais de Douane qui s'élevaient à Ott vingt piastres, qui devaient servir à compléter l'inspecteur...

[illegible]

Recorder Blache.—Julien Roche, h. c. l., a accusé Philippe Pigeau, h. c. l., d'assaut et batterie. John Kiel qu'on a arrêté accusé d'avoir voulu mettre en circulation une demi-piastre qu'il savait être fausse a été incarcéré en attendant l'interrogatoire.

[illegible]

Le poignard.—Luke Lyons a été poignardé et très grièvement blessé, hier matin, à quatre heures, dans le café "Red, White and Blue", à l'angle des rues Champs-Elysées et Levée.

Il déclare qu'Arthur Guérin s'était querellé avec un individu, que lui, Lyons, ne s'était mêlé en rien de cette dispute et que peu à près, on franchissant le seuil de la porte, il fut frappé dans le dos par Guérin.

Nous ignorons s'il y a des témoins contre Guérin, mais celui-ci a été arrêté, hier, à midi, par le lieutenant Maverant qui l'a trouvé assis tranquillement dans le café "Pig and Whistle," en face du marché aux viandes.

Les amis de Guérin disent qu'il ait poignardé Lyons.

[illegible]

Acquitté.—M. Bench a pratiqué hier la levée du corps de Malcolm Fitzgerald. Le mort, qu'on soupçonnait de l'avoir étranglée, a été acquitté.

L'autopsie a démontré que Malcolm est morte des suites de la boisson.

UNE LETTRE DE L'HONORABLE JOHN E. KING.—Le *Patriote* des Opelousas de samedi dernier contient la traduction d'une lettre adressée par l'Hon. J. E. King à M. J. W. Walker sur la crise actuelle. Nous en reproduisons la dernière partie:

La Louisiane par sa position géographique à l'embouchure de notre grande "mer intérieure" a trop en jeu pour rester inactive dans quelque mouvement que ce soit, qui intéresse les Etats environnants, et ses fils patriotiques n'ont pas de temps à perdre pour décider quelle conduite ils doivent suivre. Quant à moi, je compte agir, dans ces circonstances critiques, avec ceux qui sont les plus prudents et les plus conservateurs, avec un respect tout particulier pour nos droits constitutionnels. Régi par certains principes d'action, je n'ai pu me satisfaire sur les détails qui naissent d'une situation si critique. Je désire, cependant, voir les Etats du Sud agir en harmonie, et je suis opposé à tout acte séparé, qui n'a pas en vue ce mouvement uni. Une telle ligne de conduite est due aux autres Etats à esclaves qui sont plaignants en commun avec nous. Cela assurera un plan harmonieux d'opérations, obtiendra le respect des Etats du Nord, et si une séparation devenait inévitable après qu'ils nous auraient refusé de nous accorder nos droits, nous serions à même de défendre notre indépendance dans une nouvelle Union d'Etats homogènes, plus opulents, ayant une plus grande population et plus formidables que ne l'étaient les "Treize" premiers.

Si je comprends l'objet de la session spéciale de l'Assemblée Générale, c'est pour pourvoir à la convocation de délégués du peuple, pour représenter avec autorité la souveraineté de la Louisiane en ce moment dangereux. La Louisiane, ainsi représentée, sans doute, agira en harmonie avec les autres Etats du Sud et la nécessité la forcera à agir avec eux qu'elle continuant à faire partie de l'Union actuelle soit qu'elle en sortent. De ce mouvement uni et commun, je suis forcé de croire, qu'il résultera un règlement obligatoire et final de nos difficultés que tous les esprits intelligents dans le Sud en seront parfaitement satisfaits. Pour favoriser ce but, la Convention de la Louisiane sera convoquée et ce sera par le fait, je crois, un acte conservateur.

J'espère enfin que la Convention sera composée d'hommes qui considéreront la désunion comme une dernière nécessité, mais qui en même temps déclareront et maintiendront nos justes droits avec fermeté et avec prudence, prenant pour exemple et pour guides les hommes sages, patriotiques et résolus, qui contrôlèrent notre première grande révolution.

Votre humble serviteur et ami,
JOHN E. KING.

PAROISSE DES NATCHITOCHES.—Nous lisons dans l'*Union des Natchitoches* du 6 courant:

Notre milice s'organise avec beaucoup d'activité. On vient de former une compagnie de cavalerie et d'infanterie.

Dans la crue d'eau que nous avons eue dernièrement dans la Rivière Rouge, quelques grands bateaux se sont hasardés dans les différents cours d'eau, qui étaient à sec depuis très longtemps. Le Cascade est entré dans la rivière aux Cannes et reparti chargé. Le W. M. Lecy...

...ment. Le Violett, moins heureux que les autres est toujours échoué devant l'habitation de M. Phanor Prudhomme, et complètement chargé de coton, sera retenu prisonnier jusqu'à une autre grande crue. A Grand Ecore les bateaux arrivent journellement.

UNE POSITION FRANCHEMENT DESSINÉE.—Nous trouvons dans le *Courrier du Têche* la communication suivante émanant de M. Théogène Castille, candidat à la législature.

Paroisse St. Martin, 14 décembre 1860.
Messieurs les Editeurs du *Courrier du Têche*.
Messieurs,

J'ai lu, dans votre dernier numéro, une communication signée "*A Douglas Democrat*," me posant certaines questions relativement à la situation politique du jour. Reconnaissant à tout électeur le droit de connaître les opinions politiques de ceux qui se présentent pour obtenir son suffrage, je m'empresse de répondre à ces questions. Je regrette seulement que l'auteur avancée à laquelle cette communication a paru, ne me laisse pas le loisir de lui prêter toute l'attention qu'elle mérite et de donner à mes réponses les développements que comporte l'importance du sujet. Force me sera donc, d'y répondre de la manière la plus catégorique.

1o—On me demande si je donnerai mon vote à M. John Slidell pour le sénat des Etats Unis si j'étais élu à la législature.—Je réponds: Non.

2o—On me demande, encore, si M. John Slidell est mon choix pour la place de sénateur des Etats-Unis à la prochaine élection. Ma réponse à la première question subsiste, je crois, celle-ci; mais pour ne laisser aucun doute, je réponds une seconde fois: Non.

3o—On me demande en dernier lieu, "si je crois que nous devrions nous efforcer de maintenir l'Union des Etats, ou bien, si nous devrions, au moyen d'une révolution des Etats du Sud, nous séparer immédiatement de l'Union fédérale, croyant que la seule élection de Lincoln est une cause suffisante."

A cette question, je réponds:—La Constitution des Etats-Unis est la loi souveraine et unique de nos relations fédérales. Je n'y trouve pas la reconnaissance du droit de séparation, ni l'établissement d'aucun mode révolutionnaire de rechercher la réparation de griefs. D'un autre côté ses dispositions ne me laissent aucun doute sur la *constitutionalité* de l'élection de Lincoln, *quelles que soient ses opinions politiques.*

Mais, je pense qu'en présence des aggressions multipliées du Nord, il est de la plus grande urgence que le Sud prenne une attitude décisive et demande des garanties sérieuses et durables que ses droits ne seront plus attaqués, ni violés. Or, la Constitution prescrit le moyen le plus sûr, le plus expéditif et le plus efficace pour arriver à ce but. Je demande que les droits de propriété des citoyens du Sud à leurs esclaves soient respectés et protégés dans tous les Etats et dans les territoires; et, en ceci, je me fonde d'un principe que je considère comme reconnu et établi. Mais, je crois que ce principe devrait être mis à l'état de *législation positive* et incorporé dans notre loi fondamentale, avec tous ses moyens de sanction. C'est pourquoi, je crois que la première démarche que le Sud ait à faire, consiste à demander un amendement de la constitution fédérale, conformément aux vues que je viens d'énoncer.

Renouvelant, messieurs les Editeurs, le regret que j'éprouve de ne pouvoir, en ce moment, donner plus de développement à mes réponses, je suis.

Votre obéissant serviteur,
THÉOGÈNE CASTILLE.

Europe.
Réformes importantes en France.

Par les steamers *Kedar*, *North Briton* et *Europa*, nous avons des nouvelles d'Europe jusqu'au 2 décembre.

Le *Moniteur* français a publié un décret impérial qui a fait une profonde sensation en France, en voici le texte:

NAPOLEON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français, à tous présents et à venir, salut:

Désirant accorder aux grands corps de l'Etat une participation plus directe à la politique générale de notre gouvernement, et une preuve marquante de notre confiance, nous avons décrété ce qui suit:

Art. 1.—Le Sénat et le Corps Législatif voteront annuellement une adresse en réponse à notre discours à l'ouverture de la session.

Art. 2.—L'adresse sera discutée en présence de commissaires du gouvernement, qui donneront aux Chambres les explications nécessaires sur la politique intérieure et extérieure de l'empire.

Art. 3.—Pour faciliter au Corps législatif l'expression de son opinion dans la confection des lois et l'exercice du droit d'amendement l'article 54 de notre décret du 22 mars 1852 est remis en vigueur et le règlement du Corps législatif est modifié de la manière suivante:

Immédiatement après la distribution des projets de loi et au jour fixé par le Président, le Corps législatif avant de nommer son comité, tiendra une séance en comité secret, et il s'ouvrira sur les projets de loi une discussion générale, à laquelle prendront part les commissaires du gouvernement.

Ce règlement n'est applicable ni aux projets de loi d'intérêt local ni en cas d'urgence.

Art. 4.—Dans le but de rendre les comptes-rendus des débats du Sénat et du Corps législatif plus prompts et plus complets, le projet suivant de sénatus-consulte sera soumis au Sénat.

Les comptes-rendus des séances du Sénat et du Corps législatif, rédigés par des secrétaires rapporteurs, placés sous l'autorité du Président de chaque Chambre, seront envoyés chaque soir à tous les journaux. De plus les débats de chaque séance seront recueillis par des sténographes et publiés *in extenso* dans le journal officiel du jour suivant.

Art. 5.—Pendant toute la durée de la session, l'empereur nommera des ministres sans portefeuilles pour défendre les projets de loi du gouvernement devant les Chambres de concert avec les membres du Conseil d'Etat.

Art. 6.—Le ministère de notre Maison est supprimé, ses fonctions sont annexées à celles du Grand Maréchal du palais.

Art. 7.—Le ministère de l'Algérie et des Colonies est supprimé. L'administration des colonies est annexée au ministère de la marine.

Art. 8.—Toutes les fonctions qui ne concernent pas l'instruction publique ou les établissements spéciaux de l'Université sont retirées du ministère de l'Instruction publique et placées sous la dépendance du ministère d'Etat.

Art. 10.—Le comte Chasseloup-Laubat, ex-ministre de l'Algérie et des Colonies, est nommé ministre de la marine et des colonies, en remplacement de l'amiral Hamlin appelé à d'autres fonctions.

Art. 11.—L'amiral Hamlin est nommé Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, en remplacement du maréchal Pélissier, duc de Malakoff, appelé à d'autres fonctions.

Art. 12.—Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, est nommé gouverneur général de l'Algérie.

Art. 13.—Les ministres sans portefeuilles ont le rang et le salaire des ministres en fonctions, font partie du conseil des ministres, et sont logés aux frais de l'Etat.

Art. 14.—Notre ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 24ème jour de novembre 1860. NAPOLEON.
Contresigné: A. WALEWSKY,
Ministre d'Etat.

Les *Débats*, la *Presse* et la *Patrie* ont exprimé leur satisfaction de ce décret et disent que ces réformes seront reçues avec une satisfaction universelle. La *Gazette de France* dit que le but du décret est d'employer le parti libéral comme une armée pour combattre les adversaires de l'empereur, ultramontains et cléricaux.

Le 1er décembre, la bourse de Paris a ouvert avec un peu plus de fermeté, mais est devenue plus lourde vers la clôture. Le 3 o/o a fermé à 70 fr. 40 c., en baisse de 5 centimes sur la veille.

Le bruit courait que le prince de Latour d'Auvergne, ambassadeur à Berlin, allait remplacer M. Thouvenel comme ministre des affaires étrangères.

L'impératrice Eugénie devait faire une visite à Windsor, à la reine d'Angleterre et revenir le soir même à Paris.

On a reçu des nouvelles intéressantes de Chine. Les Chinois ont fait prisonniers le secrétaire de Lord Elgin, le correspondant du *London Times* et deux ou trois officiers et les ont emmenés à Pékin où ils étaient bien traités. Le 18 et le 21, il y a eu des engagements à Chang-kia-wan et à Jang-Chan. Dans ces deux combats, 30,000 cavaliers tartares ont attaqué les alliés qui les ont repoussés, leur ont tué 2,000 hommes et pris 50 canons. Les alliés n'ont eu que 15 blessés. Les Chinois ont demandé une trêve et offert un traité. Lord Elgin a réclamé la mise en liberté des prisonniers avant de négocier. Le frère de l'empereur a été nommé commissaire en chef pour faire la paix. Les alliés ont saisi du thé pour une valeur de £250,000.

Aux dernières dates, 29 septembre, les alliés n'étaient qu'à six milles de Pékin. Tout est tranquille à Shangaï; les rebelles menacent Hang-Chan.

En Angleterre, la banque a réduit le taux de l'intérêt de 6 à 5 o/o, mais cela n'a pas eu d'influence sur les fonds. Le lendemain, la demande d'argent a été très active à la banque et sur la place. Le taux d'escompte des meilleurs valeurs sur la place est de 4 3/4 à 5 o/o. Les nouvelles d'Amérique ont causé beaucoup d'inquiétude. L'article "City" du *Times* dit que la panique a atteint un degré ressemblant à ceux des plus mauvais jours de 1859, mais les principaux négociants n'ont pas paru s'alarmer outre mesure. Le *Times* ajoute que les envois d'espèces d'Angleterre, changeront la face du marché monétaire à New York.

En Italie, les mouvements réactionnaires continuaient et il avait fallu prendre des mesures énergiques pour réprimer quelques soulèvements dans les Abruzzes. Le siége par terre de Gaëte avançait; la fièvre typhoïde décimait la garnison qui compte 18,000 hommes. On disait que les relations entre la Prusse et l'Italie seraient prochainement rétablies. Une compagnie anglaise se propose d'établir une ligne de steamers entre l'Italie et les Etats-Unis.

MEURTRE.—Aux assises de Guelph, Canada, le 12 courant, le nommé George Harris, homme de couleur, résidant dans le township de Guelph, a été condamné à être pendu le 21 de février, pour le meurtre de Rachel Harris, avec laquelle il vivait en concubinage depuis plus de deux ans. Les témoignages donnés pendant le cours du procès ne prouvent pas d'une manière directe sa culpabilité, mais ils établissent cependant un très fort soupçon... [illegible] ...qu'on lui accordât le plus de délai possible pour se préparer à la mort.—*Pays.*

MATELOT DÉVORÉ PAR UN REQUIN.—Tandis que la barque *Jessie*, voyageant de Québec à Fernando Po, était mouillée dans ce dernier port, un matelot nommé William Looney, natif du comté de Cork, se rendit à terre pour quelques heures. Ayant manqué le retour du vaisseau, il ôta sa jaquette et son gilet qu'il noua, serra entre ses dents et plongea dans la mer pour atteindre le vaisseau qui n'était qu'à quelque distance du rivage. A peine dix minutes s'étaient-elles écoulées depuis qu'il était à l'eau, qu'on aperçut un monstrueux requin qui s'approchait du matelot. Un cri de terreur s'éleva du sein du navire, et deux courageux marins se jetèrent spontanément dans une embarcation pour arracher leur malheureux compagnon au sort dont il était menacé. Looney, entre la vie et la mort, fit d'incroyables efforts pour échapper au monstre qui, à chaque moment s'approchait de plus en plus. Hélas! tous ses efforts furent vains, le requin rattrapa le matelot épuisé, et tout l'équipage fut saisi d'une indicible terreur en voyant leur camarade devenir la proie de ce monstre des mers. Les cris de Looney, en apercevant son assaillant à la distance de quelques verges, étaient des plus déchirants. (*Minerve.*)

Décédé lundi matin, 17 décembre, à 6 heures, JEAN DUBOS, natif de France, résidant à la Nlle Orléans depuis trente-cinq ans. Les amis et connaissances de sa famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce soir, 18 décembre, à 3 1/2 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Gasquet, entre Franklin et Liberty.

Décédé, hier, à 9 heures du matin, à l'âge de 33 ans, ISAAC ALEXANDER SUARES, natif de cette ville. Les amis et connaissances des familles O. Blineau, A. Carrière, McClelland et Murphy sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de son oncle, M. O. Blineau, rue Ste Anne, No 84, entre Royale et Bourbon.

☞ Les journaux de Charleston sont priés de reproduire cette annonce.

☞ L'organisation de la femme est souvent aussi faible qu'une tendre fleur. Beaucoup d'entre elles se marient sans avoir la force qu'exige la maternité. Des milliers de jeunes et belles femmes se sacrifient tous les ans. Le célèbre Amer stomachique de HOSTETTER est le remède qu'il faut aux personnes de cette organisation. On l'a employé avec le plus grand succès dans toute la République et les propriétaires en ont reçu des éloges de toutes parts. L'Amer de Hostetter est d'un goût agréable, il agit promptement et puissamment. Il fortifie le malade, de sorte que grâce à lui les femmes peuvent braver les fatigues qui entourent la maternité.

A vendre par les Droguistes. 17déc—6f

B. PRADEL, aîné,
44, rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles.
Etrennes pour le Jour de l'an.
Alfénide! Alfénide!!

300 DOUZAINES couverts alfénide, garantis métal blanc, seront vendus à 16 piastres les douze couverts, et toutes les pièces qui composent le service de table seront vendues dans la même proportion, au prix coûtant, pour clore une consignation. Reçu un grand assortiment de coutellerie Rodgers, tels que COUTEAUX DE POCHE, COUTEAUX DE TABLE, RASOIRS EXTRA-FINS GARANTIS, et un grand assortiment de ciseaux fins.
Seul dépôt: 44, rue St-Charles.
11déc—1m 1rep

Nlle-Orléans, 15 décembre 1860.

☞ Tous ceux qui ont signé ou désirent faire partie de la compagnie qui s'organise sous le nom de RACAMAS D'ORLEANS sont invités à se réunir au café de M. A. Abadie, MARDI PROCHAIN, 18 du courant, à 7 heures du soir, pour s'engager d'affaires de la PLUS HAUTE IMPORTANCE.

Le Fievre,	E. V. Leclerc,	Aug. Abadie
Jos Masbrey,	B B Rivas,	L L Revelle
Manuel Ricardo,	Geo Norvay,	O A Raymond,
Geo Goubelle,	Chas Hart,	Chas Rossel,
E Romans,	Jos Farley,	Ant Oseria,
Chs Raymond,	Narcisse Alvarez,	Esta Johnson,
A Rodrigues,	Théophile Lavit,	Edw Pons,
A Fournes,	A Lafonandière,	J V Rodi
L A Guzman,	A Weysham,	G Remes
H Triéra,	A Arroya,	J P Montamat,
O Jugal,	Jos Mayance,	H Rettoninger,
A Arnold,	F Maloutte,	et autres.

17 déc—2

Mme DUPUY,
Rue St Pierre, entre Chartres et Royale.

INFORME les Dames qu'elle vient d'ouvrir une maison pour la fabrication des plumes, garnitures de robes, coiffures de bals, soirées et théâtre; elle tient un bel assortiment de fleurs et plumes.

M. Dupuy, de Paris, nettoie et teint les plumes, fabrique les parures pour cotillons, des pour églises et pompes funèbres.

Mme Dupuy se recommande au patronage des dames pour l'encouragement de cette branche d'industrie qui manque à l'Etat de la Louisiane.
16déc—1m

TOMBE et emplacement de tombe à vendre.

A VENDRE, une tombe double, de famille, et un emplacement de tombe, dans le Cimetière Catholique St Louis No 2. S'adresser à l'encoignure des rues St-Louis et Robertson. 15déc—6

Etrennes! Etrennes! Etrennes!
E. FAY & MASSON,
99 et 101, rue de Chartres entre Conti et St-Louis,

PRÉVIENNENT leurs amis et le public en général qu'ils mettent en vente à des prix très bas, les articles de nouvelles goûts, reçus en vue de la saison: Sujets en bois sculpté de tout genre; Cave à liqueurs, Bonbonnières Biscuits, Bronze Pendules, Tableaux Ouvrage Marqueterie, Jardinières, Fleurs artificielles, Prie Dieu, Ecrans, Bois d'Or et Palissandre, Chaises, Tabourets et écaises de Musique, Chaises fantaisie, Bois doré et palissandre, Glaces de Venise et autres, 99 et 101..........Chartres..........99et 101.
16déc—1 6(par

LION & ANDRÉE
Coin Bienville et Royale.
OBJETS D'ART et de FANTAISIE
A vendre au plus bas prix, POUR DU COMPTANT.

Messieurs Lion & Andrée ont l'honneur de prévenir les dames et le public en général qu'ils viennent de recevoir un bel assortiment... VENTE EN DETAIL. 16 déc—15 1re pag

CHOCOLAT!
CHOCOLAT!

REÇU par le dernier steamer, notre assortiment complet de chocolat en boites, que nous offrons à prix réduits. LION & ANDRÉE, coin Bienville et Royale. 16 déc—15, 1re pag.

BIJOUTERIE!
BIJOUTERIE!
VENEZ-VOIR! VENEZ-VOIR!

NOTRE magnifique assortiment de Bijouterie que nous offrons à vendre à des prix extrêmement réduits, coin Bienville et Royale. LION & ANDRÉE. 16 déc—15 1re pag.

FOURURES!
FOURURES!
A TOUT PRIX!
Venez voir chez LION & ANDRÉE, coin Bienville et Royale. 16 déc—15, 1re pag.

Thé.
EN débarquement du navire Glad Tidings—25 caisses thé de qualité supérieure, à vendre par V. E. SARRAZIN, Enc. Chartres et Conti. 16déc

Saucissons.
EN débarquement du navire Pequot—25 caisses saucissons variés de Lyon, à vendre par V. E. SARRAZIN, Enc. Chartres et Conti. 16déc

ATTENDU incessamment par navire Lemuel Dyer—6 caisses fioles de champignons, de lentilles, tapioca, sagou, arrowroot; 3 caisses chocolat du menti, à vendre par V. E. SARRAZIN, Enc. Chartres et Conti. 16déc

CACAO de Guayaquil—100 sacs de Guayaquil, en douane, à vendre par B. TURPIN, 93, ancien 55, rue Vieille Levée. 16déc

MERISE—30 barils 1re, 2me et 3me qualité, à vendre par B. TURPIN, 93, ancien 55, rue Vieille Levée. 18déc

LIQUEURS, liqueurs, liqueurs—300 caisses liqueurs assorties; 100 caisses liqueurs assorties, extra supérieures. A vendre par BERNARD TURPIN, 93 [ancien 55] rue Vieille Levée. 18déc—6f

CURAÇAO, curaçao, curaçao—100 caisses. A vendre par BERNARD TURPIN, 93, [ancien 55] rue Vieille Levée. 18déc—6f

MARASCHIN, marasquin, maraschin—125 caisses. A vendre par BERNARD TURPIN, 93, [ancien 55] rue Vieille Levée. 18déc—6f

Ecoles publiques du 2me District.
Bureau du Secrétaire.

AVIS est donné que l'examen des candidats aux places de surintendantes dans les classes de français et d'anglais aura lieu, le 18 du courant, à 5 heures de l'après-midi, au bureau du secrétaire.
17 déc—3f AUG. CASSARD, Secrétaire.

Souvenez-vous des pauvres Orphelins
FOIRE POUR LES ENFANTS.

A L'ARMORY HALL, rue du Camp, entre Poydras et Commercial Place, du LUNDI, 17 décembre, au samedi suivant,
AU PROFIT DE L'ASILE DES ENFANTS DE ST-VINCENT.
Prix d'entrée—25 cents. 17 déc—6f

Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain.
Bureau du Secrétaire, 16 décembre 1860.

LES actionnaires du chemin de fer de Pontchartrain sont invités à se réunir au bureau de la Compagnie, coin Victoire et Marigny, samedi, 22 du courant, à 4 heures de l'après-midi. On compte sur leur exactitude.
Par ordre de la Direction, ALFRED BOURGES, Secrétaire.
17 déc—jusq. 22

Cannel anglais à $1 le baril.

EN débarquement, 100 tonneaux cannel anglais, qui seront livrés en barils au prix de $1 le baril, rendu à domicile. E. DE RISSENORN, 112, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.
EN-B.—Pittsburg et Anthracite toujours en plus bas prix du marché. 17 déc—6f 1re p

$50 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné, le griffe LOUIS, âgé d'environ 19 ans, d'une taille de 5 pieds 5 pouces. La récompense ci-dessus indiquée, sera donnée à quiconque le livrera ou consignera dans l'une des geôles de police de la ville.
F. AVEGNO, Sur., Rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne. 17déc—6f

AVIS.
Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le 21 et l'élection des directeurs le 21 janvier prochain, au bureau de la Compagnie, rue St-Pierre, No 3. BENJAMIN F. FLANDERS, Secrétaire. 16 déc—jusq. 26

SARDINES sans arêtes—30 caisses de 100 1/2 boites de 50 cal-ces de 100 1/4 boites de sardines sans arêtes de la marque favorablement connue de Lemarchand. A vendre par DUNTZE & Co. Encoignure Royale & Conti. 16déc

CHOCOLAT français—300 livres de chocolat très fin de Louit frères, à vendre par DUNTZE & Co. encoignure Royale & Conti. 16déc

MOUTARDE française & Anglaise indienne—25 caisses Achards indiens; 25 caisses moutarde française, à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale & Conti. 16déc

Candidats pour la Convention.

☞ Les membres de l'*Association des Droits du Sud* dont les noms suivent sont recommandés comme candidats à l'élection préliminaire du 19 courant:

Pour le district Sénatorial:
FÉLIX LABATUT, P. E. BONFORD, W. R. MILES, Juge, J. H. KENNEDY, W. E. ADAMS.
Pour le 1re district représentatif: H. GRIFFON.
Pour le 3me district représentatif: W. P. VINCENT, CHARLES GAYARRE.
Pour le 6me district représentatif: J. BERMUDEZ.
Pour le 7me district représentatif: W. C. C. CLAIBORNE, Juge A. M. BUCHANAN.
Pour le 8me district représentatif: JOHN EUSTIS.
Pour le 9me district représentatif: P. S. WILTZ
18déc—2

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,
Veuillez annoncer M. A. ROBERT, comme candidat pour représenter le 1me District Représentatif à la prochaine Convention d'Etat. 18 déc—2

ATTENTION.

☞ Marchandises avariées—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises avariées qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, par le ministère d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée. Conditions—Comptant.

☞ Marchandises sèches étrangères et américaines—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches étrangères et américaines, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, dans la salle d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée. Conditions—à la vente.

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., au No 23 rue Jefferson, Deuxième District, à la vente à l'encan d'un lot d'articles de fantaisie, &c, ainsi un lot de fournitures de bureau, livres &c.

AVIS D'ELECTION.

PAR suite de la proclamation de son Excellence Thomas O. Moore, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, daté du 12 de décembre 1860, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sont par le présent notifiés qu'une élection de délégués à une convention d'Etat, aura lieu le LUNDI, 7me jour de janvier 1861, laquelle convention devra se réunir à Baton-Rouge, dans l'enceinte de la chambre des Représentants, à midi, le 23me jour de janvier 1861, en conformité d'un acte pourvoyant à une convention d'Etat, approuvé le 12 de décembre 1860.

La paroisse d'Orléans, rive droite, élira un délégué.
Le Premier District représentatif de la paroisse d'Orléans, élira trois délégués
Le Deuxième District Représentatif élira deux délégués
Le Troisième — — — quatre délégués
Le Quatrième — — — un délégué.
Le Cinquième — — — deux délégués.
Le Sixième — — — un délégué.
Le Septième — — — deux délégués.
Le Huitième — — — un délégué.
Le Neuvième — — — un délégué.
Le Dixième — — — trois délégués.

Le District Sénatorial, composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard, Jefferson et d'Orléans, rive droite, élira deux délégués.
Le District Sénatorial composé des paroisses d'Orléans, rive gauche, élira cinq délégués.
Les polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection depuis 8 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. le jour susdésigné, c. à d. le 7 de janvier 1861, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, dans la partie désignée, par les commissaires et greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite et les retours en légitime forme devront être envoyés au soussigné dans le temps et de la manière conformément à la loi.
Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans, le 15 de décembre 1860. E. T. PARKER, Shérif.
17déc—td

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.
Célébration de la Ste-Barbe.
Présentation d'un drapeau par les dames

Le Bataillon célébrera le dimanche 23 décembre 1860, pour célébrer la fête de sa patronne, Ste-Barbe. Grande tenue d'hiver avec képis. Armement complet. Bouquet au mousqueton. Les officiers en tunique, képi, épaulettes et aiguillettes. Gants blancs. Réunion à l'Arsenal. Musique complète et trois tambours. La ligne sera formée à 9 1/2 heures. Le Bataillon entendra la messe à la Cathédrale. Des sièges seront réservés pour les invités. Une quête y sera faite pour les orphelins de l'Asile Ste-Marie. Ce jour (23 décembre), étant également un anniversaire glorieux pour la Louisiane, les dames de la Nlle Orléans l'ont choisi pour offrir un drapeau au Bataillon. La cérémonie de la présentation et de la bénédiction aura lieu à la Cathédrale immédiatement après la messe. Le Bataillon fera une promenade en ville et se disposera pour se réunir à quatre heures P. M. à l'Arsenal, afin d'assister au banquet qui terminera cette fête.

Les membres honoraires qui voudront participer à la fête devront se munir d'un badge que leur délivrera le gardien de l'Arsenal.

Deux coups de canon tirés, l'un le 22 au coucher du soleil, l'autre le 23 au matin.
Par ordre du major Tessard, E. D. COURMES, Adjudant.
16déc—6f

GRAND RABAIS.
IMPORTATION DIRECTE
de marchandises sèches.
GIQUEL & JAMISON,
136, rue du Canal.

OFFRIRONT à partir de lundi, 17 courant, leur beau stock de marchandises à un très grand rabais, savoir:

Rideaux brodés mousseline et dentelle Nottingham et laine et soie; ... [illegible] ... Sorties de bal et de théâtre; Manteaux pour dames et enfants; Gants de peau, laine et soie pour dames et enfants; ... [illegible] ... &c. &c. &c.

Aussi un assortiment d'articles trop longs à énumérer.

Toutes nos marchandises sont de notre importation de cette année; nous les vendons comme il est dit plus haut à un grand rabais.
17 déc GIQUEL & JAMISON, 136, rue du Canal

CONFISERIE A PRIX REDUITS.

ERNEST TURPIN, confiseur No 38 rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti, prévient les personnes qui désirent acheter de la confiserie et des joujoux, boîtes de fantaisie &c. pour étrennes et pour le Bal, qu'il vient de publier son PRIX COURANT DE DETAIL, POUR DECEMBRE 1860.

Ses prix ont été réduits de manière à pouvoir écouler son stock qui est d'environ 150,000 livres. Les cartonnages sont marqués à un avance de 10 pour cent sur le prix courant.

On peut se procurer le prix courant en s'adressant à la confiserie.
"VENEZ ET JUGEZ PAR VOUS-MEMES."
17 déc—17, 18, 20, 21

MAGASIN DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxells; DE LA TOILE CIRÉE de 3 à 24 pieds de largeur; nattes, drogguets anglais et toile damassée pour dessous de tables.

Aussi tapis et tapis de Hollande, tapis de foyer, tapis de piano, couvertures de tables et de piano, &c., à bas prix.
17déc—6f 1rep A. BROUSSEAU & CO.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN!

P. MALLARD,
55 rue Royale. 55

En raison de la crise actuelle, son beau choix de
Objets d'art et de fantaisie
SERA VENDU
AU PLUS BAS PRIX
POUR DU COMPTANT

Le choix des articles qui composent son stock est aussi connu sans en faire une longue énumération. BRONZES VERITABLES, groupes, statuettes; PORCELAINES ET CRISTAUX; PETITS MEUBLES; PRIE-DIEU; CHAISES de fantaisie; TABLES à ouvrage; PLAQUÉS; GLACES de Venise; CAVE à liqueurs; PAPIER maché; JARDINIERES et fleurs artificielles; TAPIS EN PEAUX DE LOUPS, tigres et renards naturalisés.
55....Rue Royale....55
17 déc—jusq 1jv

Compagnie d'Assurance mutuelle DES CITOYENS.

L'ETAT suivant des affaires de cette Compagnie est publié conformément aux conditions requises par sa charte, savoir:

Pour primes sur risques d'incendie	$229,380 63
do de mer	86,594 26
do de rivières	24,799 77
	$332,674 65
A déduire, primes sur risques non expirés le 30 novembre 1860	62,533 00
Primes remboursées	2,180 00
	$ 64,742 00
Total net des primes de l'année finissant le 30 novembre 1860	$267,931 65
Pertes dans la même période, savoir:	
Sur risques de feu	$100 230 66
Sur risques de mer	80,584 79
Sur risques de rivières	20,954 64
	$271,769 99
Réassurances, dépenses, etc	44,446 17
	316,369 [illegible]
A déduire intérêt, escomptes, profits et pertes, etc	30,382 55
	$285,836 45
Profits nets de l'année finissant le 30 novembre 1860	$ [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à courte échéance pour primes	$[illegible]
De pour primes au vote de perte[?]	[illegible]
Capitaux placés en actions des banques	[illegible]
do placés en billets garantis par hypothèque	[illegible]
Placé en billets garantis par des actions de Banque	12,300 00
Placé en obligations de la ville (consolidées)	6,775 00
Placé en obligations (garantis par première hypothèque) pour la construction du chemin de fer des Opelousas	34,476 00
Placé en bons (première hypothèque) de la Compagnie du Théâtre de l'Opéra	16,211 00
Scrip de compagnies d'Assurance mutuelle	10,000 00
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	$[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, ce aujourd'hui jour de décembre 1860, devant moi soussigné Juge de Paix dans et pour les Paroisse et Etat susdits, ont comparu personnellement Omer Gaillard, président, A. Schreiber, secrétaire de la Compagnie d'Assurance mutuelle des Citoyens de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, déposent et certifient que l'état ci-dessus est une copie correcte, véritable et fidèle des livres de ladite Compagnie.

O. GAILLARD, président, A. SCHREIBER, secrétaire.
Déclaré sous serment et signé devant moi, ce 15me jour de décembre A. D. 1860.
ARTHUR SAUCIER, Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

La Direction a résolu de payer un intérêt de 6 pour cent, payable sur les certificats (non encore payés) de profit pour 1858 et 1859, à partir du second lundi de février prochain.

DIRECTEURS.
George W. West, B. P. Hunt, James A. White, M. Musson, Douglas West, Martin Gordon Jr, D. Jamison, Pierre Auguste, A. Miltenberger, Césaire Olivier, J. Lacy, A. Bohn, Omer Gaillard.

Cette Compagnie continue à assurer aux prix courants des primes, contre les risques de mer et de rivières, contre les pertes et dommages occasionnés par le feu.
☞ Bureau—No 3, rue Carondelet. 18 déc—1m—1m 1 L

MACARONI et Vermicelli—300 caisses macaroni et vermicelli, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 63 et 64 Vieille Levée. 27 nov

Marchandises de choix
AU
PRIX D'IMPORTATION DIRECTE
J. LEVOIS & CO.

NOUS offrons, à partir de ce jour, notre magnifique assortiment de marchandises, toutes choisies par nous-mêmes sur les différents marchés d'Europe

Au prix d'importation.

Un simple examen de nos articles et des prix le prouvera immédiatement.

Les personnes qui, tout en désirant acheter à BON MARCHÉ veulent se procurer en même temps de la MARCHANDISE DURABLE, sont priées de venir visiter nos magasins.

Tous nos articles sont de première qualité et garantis sous tous les rapports.

NOUS METTONS EN VENTE:
des Robes soieries brochées, haute nouveauté à ...
200 pièces soieries Pékin, et autres ... $1 50 la yarde
100 pièces Foulard de Lyon entièrement nouveau dessins ... 1 00
1000 yardes Popeline d'Irlande ... 62½
400 pièces véritable indienne française ... 12½

100 jolis costumes Piqué Soutaches pour enfants $4 00; Brodé 5 00
200 petits MANTEAUX à manches à $2 50.

Un grand choix de COLS avec manches en jaconat, BRODERIE française à 1 50 la paire. BERTHES et GUIMPES pour soirées à $3 00.

PARURES valenciennes et POINT d'Angleterre depuis $10.
CHALES cachemire grande nouveauté $12 00.

MANTEAUX et PARDESSUS en drap. PALETOTS à taille do. REDINGOTTES et COQUETTES en soie. PALETOTS et PARDESSUS en velours. SORTIES D'OPERA brodées. Do do soutachées. FOURRURES pour dames et enfants.

200 douzaines CHEMISES en toile et batiste pour dames.
CAMISOLLES et PEIGNOIRS brodés et unis. ROBES du matin, ZOUAVES brodés. CEINTURES nouvelles, COIFFURES, RESILLES, ETC.

J. LEVOIS & CO,
Encoignure Canal et Bourbon.
17déc—3f

Importation directe
DE
MARCHANDISES SECHES,
A l'encoignure des rues Canal et Chartres.

JOHNS
&
DESSOMMES FRERES
OFFRENT
Pour du comptant seulement:

100 MANTEAUX EN DRAP, à $4 et $10
75 do VELOURS TRÈS RICHE, à $35
50 MANTELETS do do brodés à $25
1000 yards de SOIE quadrillée pour enfants, 50 et 60c.
4 caisses COTON 12/4, de la marque très connue Hamilton, à 25 c.
2 caisses WHITE ROCK 9/4 à 12 1/2.
Un lot de COUVERTES françaises, très fines de 12/4 à 16/4 à 8, 10 et 12.
GANTS JOUVIN, à $1
Do do Rouquette, 75 cts.
200 VOILETTES à moitié prix.
Aussi: des parfumeries de Lubin, Pinaud et Société Hygiénique, très fraîches et à très bon marché. 13déc—6

JOUETS! JOUETS!!

Cadeaux de la Noel et du premier de l'an 1861.

T. MOREAU

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle, qu'afin de se mettre au niveau des circonstances du moment générale, il vendra aussi un rabais tout son stock d'articles de fantaisie,

Porcelaines et cristaux,
Objets d'art,
Sujets mécaniques,
Jouets,
Poupées,

et généralement tous les articles qui constituent son vaste assortiment de

OBJETS D'ETRENNES.

Afin que tous soient bien convaincus de la modicité de ses prix, les articles seront marqués en chiffres connus.

Il annonce également à tous ses clients et au public en général, qu'il a toujours dans son magasin un assortiment complet de CHEMISES DE TOILE, dito COTON, DEVANT TOILE. CALEÇONS ET GILETS de toutes sortes. CHAUSSETTES, COLS, CRAVATES, CANNES ARMÉES et autres, PARAPLUIES SOIE ET COTON, GANTS JOUVIN, pour hommes et pour dames, GANTS CHEVREAU, piqués et à manchette.
—aussi—
UN ASSORTIMENT COMPLET DE MERCERIE
Encoignure Royale et Toulouse.
30, rue St-Charles, vis-à-vis l'Hôtel.
13 déc—au 31

ATTENTION!

SACRIFICE SANS EGAL

Pour du comptant seulement,

AU MAGASIN JACKSON,
ENCOIGNURE
SAINTE-ANNE ET CHARTRES.

A partir d'AUJOURD'HUI,
10 DECEMBRE.

Les soussignés vendront leur IMMENSE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES étrangères et du pays,

aux plus grands sacrifices

qui n'aient jamais été faits sur notre marché, pour cause des affaires actuelles.

Leur assortiment comprend depuis l'article de ménage jusqu'à l'article de haute nouveauté dont

LE TOUT SERA SACRIFIÉ.

Le public est invité à venir visiter et profiter de la bonne chance qui leur est offerte dans ce moment de panique, par

TURCOTTE & BLANCAND.
10 déc—8 f

CONFECTIONS!
CONFECTIONS.

LES soussignés annoncent respectueusement aux dames qu'à partir d'aujourd'hui, LUNDI, 10 COURANT, ils vendront leur magnifique assortiment de MANTELETS, PELISSES, PALETOTS, SORTIES D'OPERA, en soie et en drap, pour dames, fillettes et enfants, AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.
ST-AMAND & ST-CYR, 57, rue Bourbon, entre Conti et Bienville.
10déc—15f

Magasin à louer.

On demande à louer un petit magasin ou un coin de magasin, pour un débit de cigares, qui soit situé dans une des rues les plus passagères. S'adresser rue des Remparts, No 96, entre St-Louis et Conti. 12 déc—6f

A LOUER

Une vaste et splendide SALLE offrant tous les avantages et le confort désirables pour une société ou un Club. S'adresser rue Conti, 70. 12déc—au31

Jambons nouveaux de Westphalie.

UNE facture de la célèbre marque "Ancre", article de choix, à vendre par lot ou par caisse de douze chacune par WARNEKEN, KIRCHHOFF & Co, rue Union No 41. 11 déc—6f 1re p.

A LOUER.

Le 1er, le 2d et le 3me étage de la MAISON No 136, rue du Canal.

Le 1er, le 2d et le 3me étage de maison encoignure des rues Canal et Bourbon, au-dessus du présent. S'adresser à BLINEAU FRERES, Enc. Canal et Bourbon. 11déc—6f

AVERTISSEMENT AU PUBLIC.
Bureau de la Comp. du Gaz,
15 novembre 1860.

Les consommateurs de gaz sont avertis qu'un MULATRE qui se dit employé de la Compagnie, obtient accès dans les maisons sous prétexte d'examiner le nombre ou les installations. A l'exception de maître HENRY, tous les employés chargés des réparations sont des blancs. Dans le but de prévenir des impositions de ce genre, ils seront dorénavant munis de l'autorisation écrite du Trésorier.
16nov—2f F. N. WOOD, Président.

A vendre,

UNE machine avec son ménage, pour la fabrication du chocolat, ainsi que ses moules et accessoires. A vendre chez Adam, rue Conti, entre Levée et Chartres. 16déc

CONFITURE de gingembre—50 caisses à vendre par BERNARD TURPIN, 93, ancien 55, rue Vieille Levée. 17déc—6f

CHAMPAGNE—100 paniers Heidsiek Piper, grandes et demi bouteilles; 50 paniers E. Clicquot, grandes et demi bouteilles; 50 paniers Eug. Perrier, à vendre par B. TURPIN, 93, ancien 55, Vieille Levée.

CONFITURES des Shakers—50 caisses à vendre par BERNARD TURPIN, 93, ancien 55, rue Vieille Levée.

CHANDELLES de Paraffine—50 caisses à vendre par BERNARD TURPIN, agent de la compagnie, 93, ancien 55, rue Vieille Levée. 17déc—6f

PETITS POIS! PETITS POIS!—75 caisses petits pois au naturel de Paris, en débarquement du navire Pequot du Havre, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64 Vieille Levée. 15 déc

FROMAGE! FROMAGE!—100 caisses fromage de Hollande, à fromages de Gruyère, trouvé en débarquement du navire Pequot, du Havre, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64 Vieille Levée. 15 déc

CLOUS de girofle—3 balles, à vendre par B. TURPIN, 93 Vieille Levée.

AVIS
Aux acheteurs en général
LA MAISON
U. LAROUSSINI & Co.
No 137 RUE DU CANAL

OUVRIRA LUNDI 17 décembre
EN PLUS DE SON
IMMENSE STOCK

500 yardes SOIERIES à carreaux à 40 cts.
25 pièces GROS DE NAPLES noir d'une qualité supérieure, à $1,00 la yarde.
150 douzaines GANTS JOUVIN à 50 cts.
75 do de pour hommes à 75 cts.
200 douzaines GANTELETS peau à 25 cts.

UN IMMENSE RABAIS
SERA FAIT SUR NOS
MANTEAUX velours.
SORTIES d'Opéra.

Nous conseillons aux dames qui auraient besoin de ces articles de venir les voir, car aux prix qu'ils ont été cotés, ils ne nous resteront pas longtemps en main.

COLS, COLS brodés
en Guipure, Mousseline et Jaconat de 15 à 75 cts, valant cinq fois ce montant.
200 pièces TOILE D'IRLANDE à $4,75 cts.
150 do do à $6,50
2000 COURTEPOINTES 12/4 pour grands lits à $1,60 cts.
3 caisses coton à draps 12/4 à 34 cts.
10 caisses coton blanc 4/4 très fin à 10 cts.
5 balles coton écru très fin, à 8 cts.
5 balles COUVERTES blanches et grises de $1,75 à $75 cts la paire.
3000 pièces MOUSSELINES A CARREAUX à 7 1/2 la yarde.
MOUSSELINES damassées et à carreaux pour moustiquaires.
MOUCHOIRS fil blanc à 65, 75, 85 et 90 cts la douzaine.

Nous étant de toute impossibilité de donner ici le détail et les prix de toutes nos marchandises, nous conseillons aux dames de venir voir les articles, que nous énumérons plus haut.

U. LAROUSSINI & Co,
No 137, RUE DU CANAL.
17 déc

F. RIMAILHO
&
NEYREY,
45, Rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe, un magnifique assortiment de:
Resilles et coiffures nouvelles,
Ceintures et Bracelets tissus or,
Agraffes et Boucles à ceinture,
De tous genres.
Galons et passementeries,
Or et autres.
Epingles à coiffure,
Genres nouveaux.
Lainages fantaisie,
Pour Dames et Enfants.
Gants et Gantelets,
De toutes sortes.
Peignes ivoire et écaille,
Cabas et Portemonnaies,
Riches.
Boites à ouvrage.
Rubans nouveautés,
Et autres.
&c., &c., &c.

Leur immense stock se compose comme par le passé d'un assortiment complet de Mercerie, Bonneterie, Dentelles, Broderies, Lainages en général &c., &c. Et d'une grande variété d'articles de fantaisie, qu'ils sont décidés à écouler à sacrifice.

A vendre en gros seulement.
10déc—8

Jouets! Jouets! Jouets!
UN assortiment complet par caisse ou par douzaine.
A vendre par F. RIMAILHO & NEYREY, No 45, rue de Chartres. 10déc—8

MASQUES! MASQUES!
UN assortiment complet par grosse ou par douzaine.
A vendre par F. RIMAILHO & NEYREY, No 45, rue de Chartres. 10déc—8

AVIS.

J. B. MAILHE, docteur en médecine de Paris et de Bolivie, ex-chirurgien et professeur dans les hôpitaux de Toulouse (France), loge rue St-Louis No 85, et il donne des consultations de 10 à 12 heures à midi, et de 4 à 5 heures du soir, annonce de nouveau au public qu'il traite spécialement les maladies chroniques réputées incurables, telles que celles de l'estomac, du foie, la dysenterie, les plaies et engorgements de mauvaise nature, le fistule, sans opération, le rhumatisme, l'effervescence du sang et des nerfs, celles de poitrine, des yeux, sécrétions cutanées, urinaires, la dyspepsie, les hernies, l'épilepsie, etc.

NOTA—MM. les honorables collègues qui désireraient faire intervenir le dénommé aux fins de soigner concurremment avec lui quelqu'un de ses procédés, peuvent être d'avance certains que leur confiance et leurs intérêts seront toujours favorablement et cordialement accueillis.—Gratuitement. 15 déc—6f

AVISO.

J. B. MAILHE doctor en medicina de Paris y de Bolivia, ex-cirujano y profesor en los hospitales de Tolosa, Francia, que vive en la calle de San Luis No 85 donde da consultas de las 10 a 12 y de las 4 a las 5 de la tarde—participa con a esto vecindad que cura especialmente las enfermedades crónicas desahuciadas y agravadas incurables; como el estómago, el hígado, la disentería, las llagas y las hinchazones de mala naturaleza, las fístulas sin operación alguna, el reumatismo, la efervescencia de la sangre y de los nervios, las del pecho, de la vista, cutáneas, de la orina, las quebraduras, la afonía, dispepsia, etc.

NOTA.—Los muy apreciables señores y compañeros a quienes gustaría llamar a cuenta de esto práctica para curar juntamente algunos de los casos arriba expresados pueden aguardar por cierto que su confianza y su conveniencia se hallarán con favor y son cordialidad acogidos.—Gratuitamente. 15 de diciembre

A LOUER.
LE haut de la maison No. 161, rue Remparts et encoignure St-Louis. 11nov—6f

CIGARES DE LA HAVANE.—170,000 Regalias, Medio regalias, Cazadores, Bravas, Londres, Conchas et Millar, de marques favorites, telles que Cabanas, Intimidad, Prince de Galles, Flor de Morales Washington, &c., &c., à vendre par S. DE VISSER & Co, Rue des Magasins, No 64. 7 nov

COGNAC—100 cognac A. Cahume, extra C C C 1/8 cognac Lecompte & Co. 100 pipes (Hibou cognac champagne 1795, 1/4 de do. 100 caisses Hivert jeune. 1/4 W. Raymond, 1/4 Ver Eiha. A vendre par F. SANCHO, 229, Vieille Levée.

RAISINS—FIGUES—AMANDES—50 barils amandes à coque tendre; 100 1/2 barils raisins, 200 1/4 do, 150 do; 50 caisses de 12 boîtes cartons raisins; 100 barils figues; 100 caisses figues de choix; 100 boîtes en forme figues de choix. A vendre par F. SANCHO, 229, Vieille Levée. 3 déc

Serrures Françaises.
QUATRE caisses serrures françaises à canon. A vendre par BERNARD TURPIN, 55, rue Vieille Levée. 3 déc—6f

CONSERVES—10 caisses truffes entières en demi-bouteilles; 10 caisses pâtés truffés en conserve de foie gras. A vendre par S. D. GRATIAA & Co, 36, rue Douane. 8 déc

HUILE D'OLIVE—300 paniers de la marque Bon ain frères, de 12 et de 12 onces. A vendre par S. D. GRATIAA & Co, 36, rue Douane. 8 déc

CHANGE SUR PARIS, direct, à vue ou à 60 jours de vue, à vendre par J. & J. VARDOS, 65, Vieille Levée. 28 nov

NOUVELLES REDUCTIONS!
ET
CONTINUATION DE LA
GRANDE VENTE DE
Belles Marchandises Françaises
CHEZ
TODD,
12 et 14....CHARTRES....12 et 14
ASSORTIMENT
D'articles nouveaux et élégants,
comprenant ce qui a été importé de mieux jusqu'ici.

Le stock embrasse les dernières nouveautés en CHINÉ, REPS, BROCHÉ, PÉKIN, POMPADOUR, BROCADES, &c.

300 pièces SOIERIES de choix pour robes.
125 pièces à 75 cents la yarde, valant le double.
50 " à $1 00 " "
40 " à $1 25 " "
25 " à $1 50 " "

Et 60 pièces de SOIERIES BAYADERE unies en couleur, très riches et élégantes, à $1 30 la yarde, autrefois à $2 75

Soieries unies en couleur.

Il vient de recevoir cent pièces de Soieries Pouls de Soie et Taffetas très riches, unies et en couleur, à 75 cents la yarde—le plus grand avantage qui ait jamais été offert.

SOIERIES NOIRES unies et en couleur, en stock immense à une réduction extraordinaire.

ETOFFE POUR ROBES, tous les nouveaux genres, à très bon marché.

MANTEAUX et MODES à bas prix, PELISSES, PALETOTS et MANTEAUX de velours Soie noire riche à $30 et au-dessus.

MANTEAUX de drap fin, noir et en couleur, à $7 50 et au-dessus.

PALETOTS, PELISSES et BURNOUS de soie noire très riche.

MANTEAUX pour demoiselles et enfants, tous les nouveaux genres et toutes les nouvelles étoffes.

MANTELETS de soie de Paris.

Il vient également de recevoir une nouvelle facture de ces élégants MANTELETS de soie noire qui valent $12 et qu'il vendra $5.

CHAPEAUX de Paris, pour l'hiver, les derniers formes et les étoffes les plus nouvelles.

CHAPEAUX et voiles de MARIEES, Guirlandes, Fleurs, Plumes, Rubans, Chapeaux d'Amazone, Chapeaux de demoiselles et d'enfants, dans tous les genres.

17déc—3f JOHN TODD, 12 et 14, rue de Chartres.

MAISON BINOCHE.
L. BRETON, SUCCESSEUR,
30, *rue de Chartres, encoignure Douane.*

A L'HONNEUR d'informer les dames qu'il vendra toutes ses marchandises nouvelles AU PRIX COUTANT. Son assortiment se compose de soieries riches, lainages, manteaux de velours et de drap, sorties de bal, pelisses de soie, lingeries, dentelles, chapeaux pour dames et enfants, parasols, éventails, et un grand choix d'articles pour étrennes. 17déc—15f

Aux Dames.
MON STOCK ENTIER DOIT ETRE VENDU
AVANT MON CHANGEMENT DE DOMICILE
A. TROUBLÉ,
No 63, rue Royale.
17 déc—10

La meilleure des lumières!
HUILE PURE, PARAFINE
(DEODORISÉE)

Fabriquée par la Compagnie de charbon du Great Kanawha, en Virginie, et à vendre à $1 25 seulement le gallon, au
DEPOT D'HUILE DE CHARBON,
Rue de Chartres, No 6.

☞ Seule agence pour cette huile, qui est supérieure à toutes les huiles de charbon ou Kerosene; n'a aucune odeur, ne fait pas de fumée, donne une lumière douce sans pareille, coûte moitié moins que les huiles de graisse, de baleine ou de colza, et est six fois meilleur marché que les chandelles ou le fluide.

Egalement—Les meilleures CHANDELLES PARAFINES, bien supérieures aux chandelles de blanc de baleine.—Le plus grand et le plus bel assortiment de

Lampes pour huiles kérosène et de charbon.

pour les salons, les vestibules, les cuisines, les lampes suspendues et les chandeliers.

LANTERNES POUR LES NAVIRES ET LES HABITATIONS, LAMPES A FLUIDE ET A CAMPHINE, et tout ce qui se rattache à cette branche de commerce.

AUX PLUS BAS PRIX.
H. C. COVERT, Successeur d'Artemus Hill.
5 déc—1m

BON MARCHÉ, MEILLEUR MARCHÉ
LE MEILLEUR MARCHÉ!

THEO DANZIGER
Encoignure des rues Royale et St Philippe.

VIVE LA CONCURRENCE!!!

AYANT reçu de Paris, par l'Arago, arrivé du Havre, de nouvelles marchandises qui sont en retard, quelques-unes d'entre elles seront vendues à un GRAND SACRIFICE. Voici une excellente occasion d'acheter des ARTICLES FRAIS, aux PRIX DE PARIS.

Les dames et les marchands sont invités à venir les examiner et à s'assurer qu'on n'a jamais offert d'aussi grands avantages.

COLS CROCHET à $1 00, valant $3 00.
RESILLES à 40 cents, valant $1 50.
POULT DE SOIE uni, toutes couleurs, à $1 00, valant $2 00.
ROBES DE BAL à $5 00, valant $12 00.
Et tous les autres articles en proportion.
1000 COLS CROCHET à 10 cents.
Un grand nombre d'autres articles. 11 déc—1m

AVIS.
LE public est prévenu de ne faire crédit à personne pour mon compte.
Nlle Orléans, 13 décembre 1860. JOHN A. BIRD. 15déc—1M

UN jeune homme parlant le français, l'anglais et l'espagnol, désire se placer dans une maison de commerce. S'adresser à la boîte 6, lettre C. 15déc—3f

$40 de récompense.

Partie marronne, la négresse CELESTINE, appartenant à M. C. Dufour, encoignure Esplanade et Derbigny. Une récompense de quarante piastres sera donnée à quiconque la livrera à la geôle de police. 15 déc—1re p. 6f

CHAMPAGNE
Chs. Farre,
Successeur de Max Sutaine & Co,
REIMS.
Fournisseur des Cours de France, d'Espagne, de Prusse, et du célèbre Wellington Club, à Londres.

VINS de Sillery, Cabinet, Impérial & Crémant Anglais, à vendre par les principaux groceurs et détaillants.

Tous les ordres pour importation directe seront reçus par S. D. GRATIAA & Co, No 36, Douane. 18nov—3m 1re p

TRAITES
SUR LA HAVANE, pour n'importe quelles sommes, et à courte vue, à vendre par F. PRATS & Co, 14 nov—3m 1rep COMMERCIAL PLACE, No 29

EN débarquement du navire Pequot, du Havre—6 caisses saucissons de Lyon, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, No 27, rue St-Louis. 15déc

AUX PIQUEURS DE COTON, SUCRIERS, BRIQUETIERS, &c.

Au nombre des patentes qu'accorde journellement le Patent office à Washington, les plus utiles sont assurément celles qui tendent en aide à l'industrie, en apportant une économie de main d'œuvre tout en améliorant le travail lui-même. Cependant, que d'oppositions n'ont-elles pas rencontrées, en général, à leur début, toute innovation aux moyens jusqu'alors employés.

L'inventeur a à surmonter les obstacles qu'une hésitation routinière ne manque pas de lui susciter.

Malgré tout, il se trouve des hommes disposés à encourager une idée, et en face d'un perfectionnement industriel qui obvie à des inconvénients jusqu'alors inévitables, nous en doutons pas que le succès ne soit assuré à celui qui l'a tenté.

Nous voulons parler de l'APPAREIL DESSICCATEUR de M. EUGENE TOURNÉ, destiné aux cotons avariés.

Les avantages de cet appareil dont la construction est des plus simples, reposent sur les meilleurs conducteurs du calorique, et les modes d'évaporation indiqués par la science.

Le séchage du coton s'effectue en effet en moins de vingt minutes, et dispense des frais énormes qu'entraînent les moyens ordinaires, qui exigent encore le concours de la main d'œuvre. Nous ajouterons que par ce nouveau procédé, le coton séché ne perd rien comme staple et qualité.

Nous appelons donc l'attention des piqueurs de coton sur ce qui précède.

Nous nous adressons également aux planteurs sucriers qui trouveront là les moyens certains de sécher promptement la bagasse et de l'employer comme combustible.

Enfin nous y voyons une révolution complète dans la manière de sécher la brique, qui acquiert en six heures les conditions de dessiccation qu'on ne peut obtenir que par trois semaines par les moyens ordinaires.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Eugène Tourné, 119, rue Commune, entre St-Charles et Carondelet. 18déc

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et nouveautés arrivant de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la tête des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes espèces, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL, Do pour mariées, VOILETTES, GUIPURES, &c., &c., TULLES ILLUSIONS, CREPES et TARLATANES, RESILLES EN FILET soie et jais, GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTTÉES, BRODERIES, MANTEAUX pour dames et fillettes, CASQUETTES pour garçons et cadets.

Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que toutes les fournitures pour modistes, à vendre à des prix modérés, par J. DEBBES JR., 63, rue de Chartres. 18nov

A VENDRE, en débarquement du navire Bourse, arrivé de Bordeaux: 24 barriques vin rouge Ch Gaubert St-Emilion, de 1857; 48 demi-barriques du do. 40 caisses fruits au vinaigre; 2 boucauts fil à voile. A vendre par J. N. CURIEN, 3 déc

AMANDES—30 barils amandes en coques, de la nouvelle récolte en débarquement et à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 15 déc

AD. HINCK,
PEINTRE EN PORTRAITS,
No 7, rue Bourbon.
11déc 1m

LOUIS DUFAU, Agent,
Passage de la Bourse, coin Douane.
1nov—1an

MUSCADE—2 caisses muscade No 1, à vendre par BERNARD TURPIN, 93, Vieille Levée. 3déc—6f

MAGNIFIQUE PLAN,
Loterie à nombre simple de WOOD, EDDY & Co.
Magnifique Loterie pour décembre.

GROS LOT—Cinquante mille piastres—Wood, Eddy & Co, directeurs des loteries des Etats du Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries suivantes seront tirées publiquement.

Tous les samedis du mois de décembre, par Wood, Eddy &c., directeurs, dans leurs loteries de commissaires, comme suit:
Classe 26, SAMEDI, 1er décembre 1860.
Classe 27, SAMEDI, 8 décembre 1860.
Classe 28, SAMEDI, 15 décembre 1860.
Classe 29, SAMEDI, 22 décembre 1860.
Classe 30, SAMEDI, 29 décembre 1860.
5085 LOTS.

Plus d'un lot pour chaque neuf billets. Les loteries ordinaires suivantes doit être tirées, en décembre, tous les samedis, comme il est dit ci-dessus:

[illegible]

Billets entiers, $10; demi billets, $5; quarts de billets, $2,50.

Certificats de paquets à vendre aux prix suivants, et ci-dessus le risque:

[illegible]

En demandant des billets ou des certificats, adressez-vous l'argent et tout sera expédié par la première malle. Après chaque tirage, les numéros sortis et l'explication des lots gagnants sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage. Les acheteurs sont priés d'écrire leur signature lisiblement et de donner le nom de leur bureau de Poste, du comté et de l'Etat.—Les transactions sont strictement confidentielles. Les noms des personnes qui gagnent des lots ne sont jamais divulgués sans leur consentement. Les billets de toutes les banques solvables, les chèques de banque, les certificats de dépôt et les timbres de poste sont reçus en paiement.

Les billets qui gagnent des lots doivent être renvoyés au bureau pour le paiement ou pour être échangés contre un chèque. On les paiera en chèque de banque ou en or de l'acheteur. Il n'est pas nécessaire de mentionner les numéros des billets qu'on désire avoir.

Grands tirages extraordinaires de Wood, Eddy & Co, sur le plan des trois nombres. Gros lot, 70,000—Le tirage fait le troisième samedi de chaque mois.

A la demande d'un grand nombre de nos correspondants du Sud et du Sud-Ouest, nous avons ouvert à la Nouvelle-Orléans un bureau pour les personnes qui veulent acheter des billets.

Les demandes, pour être promptement remplies, doivent être adressées à C. T. HOWARD, Boîte 154 H., Nlle-Orléans, Lne. WOOD, EDDY & CO, Wilmington Del.
20 nov—1m

Fabrique de l'Eglise St Louis de la Nouvelle-Orléans.
Bureau du secrétaire.

AVIS est par le présent donné aux locataires de BANCS de la susdite Eglise, d'avoir à payer à mon bureau, No 29 Place St Antoine, avant le samedi 29 décembre courant, pour l'année 1861, le montant de leurs Bancs aux mêmes prix de l'année courante 1860, et ceux qui n'auront pas été retenus et payés, ledit jour, seront loués, suivant l'usage par le secrétaire soussigné.
14 déc—au 27 ANT. DUBUC, Secrétaire

Fabrique de l'Eglise St. Louis,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau du Secrétaire.

AVIS est par le présent donné qu'à la demande du public, les enterrements et services funèbres ressortissant au Rempart à la Chapelle Obituaire, encoignure Conti et Remparts, et au fermés à la Cathédrale St Louis, à partir du 1er janvier 1861. ANT. DUBUC, Secrétaire.
14 déc—au 1er j

THEATRE D'ORLEANS.
A LOUER pour la saison des bals, la salle du THEATRE D'ORLEANS. S'adresser au bureau du contrôle de 10 heures à midi. 13déc—1m

Ch. BLAZI,
BIJOUTERIE, ORFÉVRERIE.
53 Rue de Chartres, 53.

M. CH. BLAZI a l'honneur d'informer le public et sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de bijouterie du No. 26 au No 53 rue de Chartres. Il a reçu un assortiment de bijoux et d'orfévrerie qu'il se recommande par l'élégance et le bon goût et à bon marché. 1 déc—1m

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
124, rue du Canal,
AU-DESSUS DE LA BANQUE DE L'UNION
Près de la Statue de Clay.

Afin de satisfaire au nombre des clients qui le fréquentent, il a transporté son cabinet de dentiste dans une localité plus commode et plus centrale.

Sa réputation et son succès qui a bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
11 oct—1m

Dr HIS,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
92.....*Rue Royale*.....92,
Vis-à-vis la Banque d'Etat de la Louisiane.

☞ Opérations et pose de dents artificielles, d'après les procédés les plus nouveaux.
22 nov—1an

T. FITZWILLIAM,
Marchand de Fournitures de bureau
—ET—
Fabricant de livres en blanc,
Rue du Camp, No 76, (ancien édifice du Delta) NLLE-ORLEANS.

La plus grande attention aux demandes de toute la genre d'impressions, gravures et tablets lithographiées, checks, traites, certificats de Dépôt, connaissements, têtes de bills, cartes de billets et de lettres, &c.
14 nov—jusq 31 déc—1rp

ATTENDU,
96 Balles de tabac en feuilles, attendues par l'Ydas Reyes de la Havane, pour capes et tripes, provenant d'une qualité de Vuelta de Abajo. A vendre par EDW. J. NATTES, rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune. 5 déc—1m

140 BALLES TABAC,
140 Balles tabac de la Havane, en feuilles, pour capes et tripes. A vendre par EDW. J. NATTES, rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune. 5 déc—1m

VENANT D'ARRIVER,
PAR le steamer Habana—200,000 cigares de la Havane, des meilleures marques et qualités. A vendre par EDWD J. NATTES, rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune. 5 déc—1m

ATTENDUS,
300,000 CIGARES de la Havane, des meilleures qualités et des meilleures marques, attendus par l'Yda Reynes. A vendre par EDWD J. NATTES, rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune. 5 nov—1m

HAMACS. HAMACS.
120 Douzaines hamacs Mérida de qualité commune. A vendre par EDWD. J. NATTES, rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune. 5 déc—1m

CIGARES.
400,000 Cigares de la Havane, tels que Medora, Pretendos, Londres, Conchas, &c., des marques Regalia, Regalia Trabucos, Cazadores, Intimidad, Flor de Morales, Cinta de Orion, Granadina, Cabanas, Flor de Media, Europa, El De Soto, Lucerna, &c., &c., à vendre par EDW. J. NATTES, Rue Tchoupitoulas No 6, encoignure Commune. 5 déc—1m

Confitures de la Havane.
20 caisses Confitures de la Havane, attendues par l'Yda Reynes, et à vendre par EDW. J. NATTES, Rue Tchoupitoulas No 6, encoignure Commune. 5 déc—1m

SIROP PECTORAL.

SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, telles que rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouements &c.

Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaît tout ces langueurs de souffrance et d'insomnie.

Son goût agréable le rend d'une facile administration, et son prix modéré (75 cents) le met à la portée de toutes les bourses.

Les personnes qui étudient le chant se trouveront bien de l'usage de ce sirop auquel ne peut résister aucune maladie de la gorge.

A vendre par E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre. 10 oct—3m—1re p

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.
E. FAY & MASSON,
Rue de Chartres,
Nos 99 et 101, entre Conti et St Louis.
Magasin au Premier.

M. E. FAY, venant d'arriver d'Europe, les soussignés annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils reçoivent en ce moment un grand assortiment de meubles riches, palissandre, acajou, chêne et noyer sculpté, ainsi que de meubles pour salons et chambres à coucher; tables de nuit, glaces, cadres dorés; un bel choix de porcelaine et de cristaux, de tapis, rideaux de tulle, cordons, glands et passementerie; un grand assortiment de stores et de toiles cirées à des prix modérés. Le public est prié de venir examiner les articles et d'en juger par lui-même.
21 sept—7m 1re p E. FAY & MASSON.

FIGUES, amandes, raisins—150 caisses figues de choix, 50 caisses en fer blanc figues de choix, 12 frails figues de Malaga, 75 do amandes à coque tendre, 100 caisses raisins, 25 do do, 25 do do. VINS en barriques et en caisses—75 barriques vin Bordeaux bon, ordinaire pour famille, 25 do do qualité supérieure, 25 demi pipes vin de Catalogne ... Villanueva, 325 caisses vin St-Julien, St-Estèphe et Cantenac, 100 do St-Emilion et Haut Brion, 100 do blanc Haut Sauterne, H. Barsac en grande et petite bouteilles. CHAMPAGNE—25 paniers champagne, crème de Bouzy, 25 do do Red Star, 25 do do Laferrière[?] et Ch. ... bouteilles, 25 do do Jacquesson & Son do, 25 do do ... bouteilles. A vendre par F. SANCHO, No 229, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 17déc

DIVERS—En magasin et à vendre par le soussigné—20 demi pipes cognac des marques Jules Duret, Jean Louis, Rouineau, W. Nauguet et la Rochelle; 30 barriques vin rouge pour famille; 30 ... St-Emilion; 15 ... St-Julien vieux; 125 caisses vin rouge Margaux Medoc; 50 ... St-Julien Lafond; 75 ... Grave; 50 ... Lafite Médoc; 50 ... St Julien Ducostain & Co; 25 ... Château Loville; 25 ... Château Margaux; 25 ... Château Lafite 1/2 bout; 75 ... St Julien 1/2 bout; 75 ... Haut Talence; 75 vin blanc Haut Sauterne; 75 ... Haut Barsac; 25 ... Chateau Yquem; 50 paniers anisette Marie Brizard; 200 paniers champagne de diverses marques; 5 caisses punch au rhum; 50 liqueurs assorties Dros & Bourde; 100 absinthe et kirsch. En débarquement du navire Pequot: 3 caisses saucissons de Lyon. A vendre par M. A. CALONGNE, 396 et 397, rue Royale, Encoignure Dumaine. 17déc

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés—400 caisses vin rouge St Julien Medoc, Ch. Margaux, Haut Brion, Ch. Larose St-Estèphe, Cantenac Médoc; 100 caisses vin blanc Haut Sauterne; 100 do vermouth Noilly, Prat & Co; 20 do Absinthe J. Courtois; 25 do fruits au jus assortis; 20 do cerises à l'eau-de-vie; 25 do muscat de Frontignan; 20 do extrait de punch au rhum; 20 do prunes à l'eau-de-vie; 50 boîtes amandes coque tendre; 20 caisses absinthe, diverses marques; 50 do bouteilles à madère, porto, &c; 10 demi-jeannes de 2, 3 et 5 gallons; 10 balles bouchons à demi-jeannes; 20 caisses vin de Madère, et en fleurs d'orange; 50 barriques vin rouge pour familles; 25 do do Bordeaux; PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St Louis. 16déc

CAMELLE—100 paquets de canelle, à vendre par B. TURPIN, 93, Vieille Levée. 3déc—6f